



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Nouvelle réforme précaire des retraites.

L'assemblée nationale vient de voter à une courte majorité une énième mauvaise et précaire réforme des retraites.



Si de nombreux amendements ont été discutés et pour certains adoptés, ils ne changent en rien le contenu globalement négatif du projet du gouvernement.



L'augmentation des cotisations salariales et patronales ainsi que l'allongement à 43 ans de la durée de cotisation sont **dans la droite ligne des « réformes » des gouvernements précédents que la FAEN avait combattues.**



L'augmentation des cotisations entraînera **une nouvelle baisse du pouvoir d'achat** des salariés et des fonctionnaires ainsi qu'**une baisse de la compétitivité des entreprises** qui aura des conséquences sur le niveau de l'emploi et donc sur le volume global des cotisations.



Ce vote intervient **au moment où les annonces de plans sociaux se multiplient** annonçant une diminution du nombre des cotisants.

La FAEN rappelle que **seul l'élargissement de la base de financement des retraites**, au-delà des seules cotisations, ainsi que le **retour du droit à pension à 60 ans** peuvent constituer une **réforme durable des pensions de retraites** tout en préservant l'emploi disponible.



Paris le 16 Octobre 2013

Marc GENIEZ
Co-Secrétaire général

Contact : 06 08 09 87 82

